

AVENANT N° 1 AU REGLEMENT DU TROPHEE DE FRANCE ENDURO KID 2018

ART. 4 – NUMEROS DE COURSE - CATEGORIES

Une fois validé, le numéro de course restera identique pour toute la saison, quelle que soit la catégorie.

Les catégories du Trophée de France Enduro Kid sont les suivantes :

- Poussins (de 7 à 10 ans – 65cc maximum) – Age maxi : ne pas avoir 11 ans au 1er janvier
- Benjamins (de 9 à 11 ans – 85cc 2T maximum) – Âge maxi : ne pas avoir 12 ans au 1er janvier.
- Minimes (de 12 à 13 ans – 85cc 2T ou 150cc 4T maximum) – Âge maxi : ne pas avoir 14 ans au 1er janvier.
- Cadets (de 14 à 15 ans – 85cc 2T ou 150cc 4T maximum) – Âge maxi : ne pas avoir 16 ans au 1er janvier.
- Espoirs (de 13 à 16 ans – 125cc 2T ou 150cc 4T maximum) – Âge maxi : ne pas avoir 17 ans au 1er janvier.

Des dérogations à ces différentes catégories d'âges pourront exceptionnellement être accordées par la Commission d'Enduro aux pilotes qui en feront la demande.

Des démonstrations éducatives pourront être organisées pour des Minikids âgés de 6 à 8 ans et titulaires de la NJ1 ou LJD. Le nombre de pilotes, simultanément en action, est limité à 10 par éducateur sportif qualifié dont la présence est obligatoire.

...../

Fait à Paris, le 6 mars 2018